

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Dépôt d'hydrocarbures et déchets industriels à COLLEGIEN

Description de l'établissement

Nom : Dépôt d'hydrocarbures et déchets industriels
Adresse : Zone industrielle
Commune principale : COLLEGIEN (77121)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 31/05/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00049160101

Ancien identifiant SIS : 77SIS07371

Description¹ : Ancien dépôt de matières de vidange et d'ordures ménagères pour la fabrication d'engrais, installation soumise à autorisation exploitée par les établissements DIDERON de 1956 (délivrance d'une autorisation à exploiter une station de traitement en 1965). Un dépôt de déchets industriels (non autorisé) a été exploité sur le site par les entreprises DIDERON et la société Entreprise Générale de Vidange à Vapeur (E.G.V.V) jusqu'en octobre 1974 date à laquelle l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée a acquis les parcelles (7,2 hectares). En termes de diagnostics environnementaux, une étude géotechnique, une analyse des eaux de la nappe phréatique ainsi qu'une étude de la pollution par photo-interprétation ont été réalisées entre 1981 et 1982 par l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée (EPAMARNE). Une pollution en hydrocarbures et en métaux lourds a été mise en évidence sur le site. Notamment, une mare d'hydrocarbures d'une superficie de 1000 m² était présente. Des mesures de mise en sécurité du site ont été réalisées en 1984, les hydrocarbures présents sur le site ont été pompés et éliminés, les zones dangereuses ont été clôturées et régérées. 50 000 tonnes de terres contaminées aux polluants ont été évacuées dans une installation de stockage dûment autorisée. Aucune analyse de sols du fond de fouille après travaux d'excavation des terres n'est disponible dans les archives.

Le site est actuellement occupé par diverses activités industrielles constituant une partie de la zone industrielle de Collégien.

Observations: Une surveillance de la nappe souterraine située sous le site contaminé a été imposée par arrêté préfectoral en septembre 1984. Il imposait la mise en place d'un réseau piézométrique permettant de prélever tous les 2 mois des échantillons d'eau aux fins d'analyses.

Les analyses ont été régulièrement transmises de 1985 à 1991. Dès

1987, les résultats des dites analyses ont montré que les migrations de produits polluants dans la nappe avaient cessé. Dès lors, l'obligation de surveillance a été rapportée en 1992 par un arrêté préfectoral .

Documents associés² : Plan d'ensemble

Résultats d'analyses des sols

Plan de localisation du site

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 25/01/2023

Enjeux et environnement : Ancien dépôt de matières de vidange et d'ordures ménagères pour la fabrication d'engrais, installation soumise à autorisation exploitée par les établissements DIDERON de 1956 (délivrance d'une autorisation à exploiter une station de traitement en 1965). Un dépôt de déchets industriel (non autorisé) a été exploité sur le site par les entreprises DIDERON et la société Entreprise Générale de Vidange à Vapeur (E.G.V.V) jusqu'en octobre 1974 date à laquelle l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée a acquis les parcelles (7,2 hectares). En termes de diagnostics environnementaux, une étude géotechnique, une analyse des eaux de la nappe phréatique ainsi qu'une étude de la pollution par photo-interprétation ont été réalisées entre 1981 et 1982 par l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée (EPAMARNE). Une pollution en hydrocarbures et en métaux lourds a été mise en évidence sur le site. Notamment, une mare d'hydrocarbures d'une superficie de 1000 m² était présente.

Des mesures de mise en sécurité du site ont été réalisées en 1984, les hydrocarbures présents sur le site ont été pompés et éliminés, les zones dangereuses ont été clôturées et régaliées. 50 000 tonnes de terres contaminées aux polluants ont été évacuées dans une installation de stockage dûment autorisée. Aucune analyse de sols du fond de fouille après travaux d'excavation des terres n'est disponible dans les archives.

Le site est actuellement occupé par diverses activités industrielles constituant une partie de la zone industrielle de Collégien.

Observations: Une surveillance de la nappe souterraine située sous le site contaminé a été imposée par arrêté préfectoral en septembre 1984. Il imposait la mise en place d'un réseau piézométrique permettant de prélever tous les 2 mois des échantillons d'eau aux fins d'analyses.

Les analyses ont été régulièrement transmises de 1985 à 1991. Dès 1987, les résultats des dites analyses ont montré que les migrations de produits polluants dans la nappe avaient cessé. Dès lors, l'obligation de surveillance a été rapportée en 1992 par un arrêté préfectoral .

Description³ :

Ancien dépôt de matières de vidange et d'ordures ménagères pour la fabrication d'engrais, installation soumise à autorisation exploitée par les établissements DIDERON de 1956 (délivrance d'une autorisation à exploiter une station de traitement en 1965). Un dépôt de déchets industriel (non autorisé) a été exploité sur le site par les entreprises DIDERON et la société Entreprise Générale de Vidange à Vapeur (E.G.V.V) jusqu'en octobre 1974 date à laquelle l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée a acquis les parcelles (7,2 hectares). En termes de diagnostics environnementaux, une étude géotechnique, une analyse des eaux de la nappe phréatique ainsi qu'une étude de la pollution par photo-interprétation ont été réalisées entre 1981 et 1982 par l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée (EPAMARNE). Une pollution en hydrocarbures et en métaux lourds a été

mise en évidence sur le site. Notamment, une mare d'hydrocarbures d'une superficie de 1000 m² était présente.

Des mesures de mise en sécurité du site ont été réalisées en 1984, les hydrocarbures présents sur le site ont été pompés et éliminés, les zones dangereuses ont été clôturées et régalées. 50 000 tonnes de terres contaminées aux polluants ont été évacuées dans une installation de stockage dûment autorisée. Aucune analyse de sols du fond de fouille après travaux d'excavation des terres n'est disponible dans les archives.

Le site est actuellement occupé par diverses activités industrielles constituant une partie de la zone industrielle de Collégien.

Observations: Une surveillance de la nappe souterraine située sous le site contaminé a été imposée par arrêté préfectoral en septembre 1984. Il imposait la mise en place d'un réseau piézométrique permettant de prélever tous les 2 mois des échantillons d'eau aux fins d'analyses.

Les analyses ont été régulièrement transmises de 1985 à 1991. Dès 1987, les résultats des dites analyses ont montré que les migrations de produits polluants dans la nappe avaient cessé. Dès lors, l'obligation de surveillance a été rapportée en 1992 par un arrêté préfectoral .

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : Non renseigné

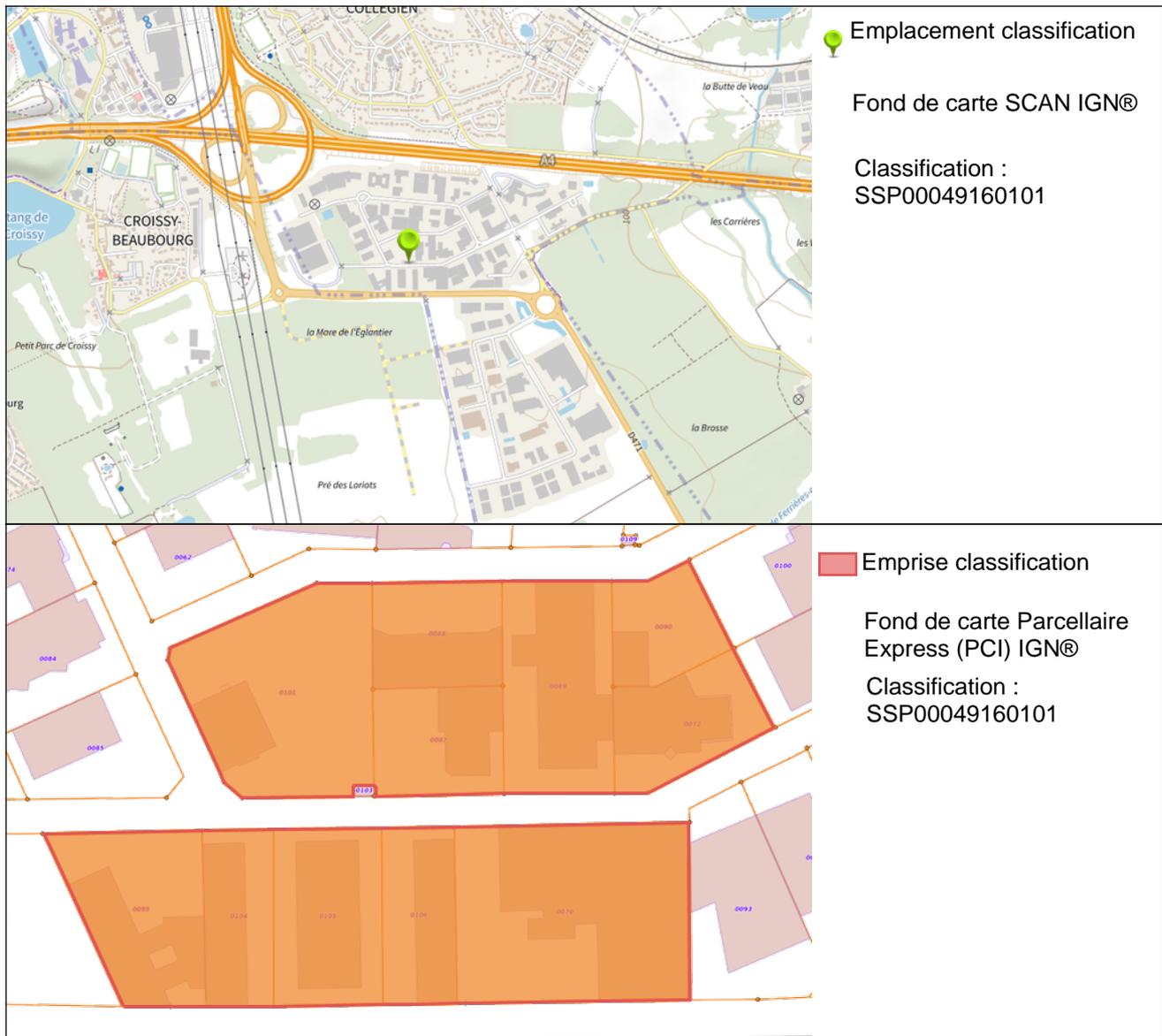
Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Collégien	1	AH	0070	77
Collégien	1	AH	0072	77
Collégien	1	AH	0087	77
Collégien	1	AH	0088	77
Collégien	1	AH	0089	77
Collégien	1	AH	0090	77
Collégien	1	AH	0095	77
Collégien	1	AH	0101	77
Collégien	1	AH	0104	77
Collégien	1	AH	0105	77

Collégien	1	AH	0106	77
-----------	---	----	------	----

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
 RGF93 / Lambert-93
 (EPSG:2154) :

Long. : 676067.729154727, Lat. : 6858732.257190182

Superficie estimée :

44066 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)

2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche

3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.